

## ARTS MARTIAUX

Hiver 2012

Art martial japonais d'auto-défense excluant toute compétition, basé sur des déplacements et mouvements circulaires du corps par lesquels l'énergie de la personne qui agresse est déviée, garantissant ainsi le contrôle de la situation. Bénéfices : souplesse, concentration, vivacité, mise en forme et détente.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DURÉE	Coût (\$) Taxes incluses															Remarques
							1 mois			2 mois			3 mois			4 mois			5 mois			
							EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	EM	M	NM	
Club d'Aïkido	02 020 02	01	Initié	Lu 18h30 à 20h25 (cours) et Me 18h30 à 20h25 (cours) et Ve 18h30 à 20h25 (pratique)	00153	Le 12 de chaque mois. Fin le 18 mai	41	51	83	75	94	149	97	122	195	116	147	233				1-3-5

**NOTE : Tous les cours et pratiques sont annulés du 6 au 9 avril 2012 inclusivement (Pâques).**

1. **Tenue et/ou équipement obligatoire** (à commander si nécessaire auprès de l'intervenant au 1<sup>er</sup> cours) :

Aïkido : dogi blanc (environ 60 \$) ;

3. Préalable : niveau précédent ou l'équivalent.

5. Entrée à la pièce acceptée au coût de : 13 \$ / membre, 19 \$ / non membre, pour une pratique de 1,5 h ou 17 \$ / membre, 25 \$ / non membre, pour une pratique de 2 h.

**Responsables : France Lebel et Christiane Guay, [christiane.guay@sas.ulaval.ca](mailto:christiane.guay@sas.ulaval.ca)**

**Inscription : 418 656-PEPS (7377)**

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.

M: Membre du PEPS

NM: Non-membre du PEPS

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca)

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca) pour en savoir plus.

### REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

1) un problème de santé validé avec un billet médical;

2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

### AVIS

#### Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

### REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.